

L'histoire du bassin de retenue *Les Sablons* à Vauhallan par le Syndicat d'Initiative de Vauhallan

Le Bassin des Sablons fut inauguré le 17 octobre 1987, après une longue histoire à rebondissements.

L'Etude hydraulique d'ensemble de la Vallée de la Bièvre de Coyne et Bellier s'étalant de 1974 à 1980, et le Rapport Urvoy de 1979, conduisent au Contrat Régional d'Aménagement de la Vallée de la Bièvre de 1980.

Aujourd'hui le ru de Vauhallan est l'exutoire de l'étang Neuf de Saclay, et, après avoir traversé le Golfy à Amblainvilliers, il se jette dans la Bièvre, seul affluent de la Seine dans Paris.

A Vauhallan, les projets immobiliers importants des ZAC La Prairie et les Grands Champs de la municipalité 1977-1983, nécessitent un bassin de retenue en aval, déplaçant ainsi celui prévu initialement sur la plaine de Favreuse.

Il est inscrit au premier Plan d'Occupation des Sols de Vauhallan de 1980, (ancêtre du Plan Local d'Urbanisme).

En complément aux bassins de retenue déjà existants, les grandes inondations de référence de la Bièvre et de ses affluents des 21 et 22 juillet 1982 (110 mm de précipitation en 3 h), ont accéléré la construction, dès 1983-84 par le SIAVB, de 3 nouveaux bassins : *Les Bas-Prés* à Jouy-en-Josas, *Les Damoiseaux* sur Igny, Bièvres et Verrières, et *Les Sablons* à Vauhallan.

Depuis 1993 le système de télégestion et de régularisation hydraulique est automatisé à partir d'une commande centralisée au siège du SIAVB à Verrières-le-Buisson, limitrophe d'Igny.

Pour le bassin des *Sablons-Petites Caves* (22000 m³), la Déclaration d'Utilité Publique du 7 décembre 1981 pour l'acquisition par voie d'expropriation des terrains agricoles appartenant à 13 propriétaires, est suivie par l'Enquête Hydraulique du 14 octobre au 10 novembre 1983.



Bassin d'expansion de crue, assurant un stockage de l'eau et retardant son écoulement vers l'aval



Circuit de promenade autour du bassin de retenue

Mais, suite aux élections municipales de mars 1983, le 9 novembre, le maire est destitué en séance publique par le Tribunal Administratif d'Evry, convaincu de fraude électorale.

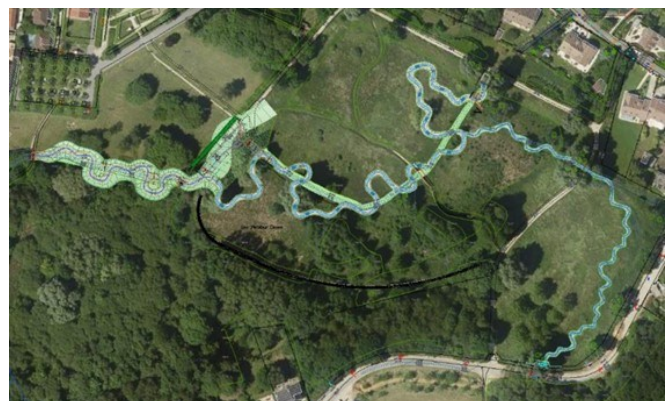
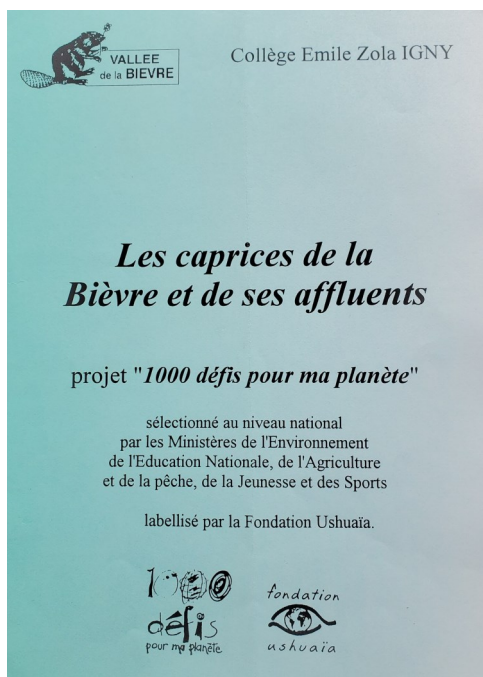
La nouvelle équipe municipale élue en décembre 1983 modifie le projet du bassin de retenue, qui, de bassin en eau prévu, devient un bassin type sec, afin de réellement jouer son rôle de stockage des eaux pluviales de ruissellement, lors de gros et violents orages. De haute lutte, un des méandres est conservé et, situé dans le périmètre de protection de l'église monument historique, son esthétique est améliorée, avec des ouvrages en meulière.

Le ru des Mittez descendant de la rigole Domaniale qui doit être curée, est intégré au projet, avec sa réouverture prévue ultérieurement, après le « tassement des terres ».

Quarante ans plus tard, les bassins de retenue secs, dits bassins d'expansion des crues, deviennent la règle, à l'exemple de celui de Vauhallaan, qui avait anticipé l'avenir !

La *renaturation du ru de Vauhallaan* traversant la zone humide du *Bassin des Sablons*, et la remise totale à l'air libre du *ru des Mittez*, vont renforcer la lutte contre les inondations, améliorer la qualité de l'eau et favoriser biodiversité et continuité écologique.

Pour en savoir plus sur ces travaux, consulter le site du SIAVB <https://www.siavb.fr/>



Renaturation des rus de Vauhallaan et des Mittez

Bibliographie

Documents du SIAVB (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre).

Article « La rivière Bièvre, hier, aujourd'hui »- Le Castor de la Bièvre AVB N° 12 janvier 1988

Dossier « Mille défis pour la planète » intitulé « Les caprices de la Bièvre et de ses affluents » réalisé par les élèves du Collège intercommunal Emile Zola 1993—1994, primé et labellisé par la Fondation Ushuaïa.

<http://sivauhallaan.com>